



Compte rendu du conseil municipal

Séance du 18 septembre 2020

Le 18 septembre 2020 à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de SOMMAING, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la maison des associations, sous la présidence de Roland SALENGRO, Maire.

Présents : M. SALENGRO Roland, Maire. Mmes : BERTON Dominique, DEHIÈRE Aurélie, DESOMBREUX Clarisse, DUPART Marlène, GILET Valérie ; MM. LENOIR Christian, DELHAYE Guillaume.

Absents : GABELLE Simon (ayant donné procuration à Guillaume DELHAYE), MAUZÉ Jean-François (ayant donné procuration à Aurélie DEHIÈRE), DUFOUR Frédéric

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil Municipal : 11
- Présents : 8

Date de la convocation : 11/09/2020

Date d'affichage : 11/09/2020

a été nommée secrétaire de séance : Mme BERTON Dominique

Objet de la délibération

Création d'un emploi permanent dans une commune de moins de 1 000 habitants.

Questions diverses

Création d'un emploi permanent dans une commune de moins de 1 000 habitants
--

M. le Maire informe le conseil que la personne qui devait remplacer Mme Corinne Guidez au secrétariat de mairie a finalement renoncé à occuper le poste car elle ne souhaitait pas effectuer certaines tâches indiquées sur la fiche de poste. N'ayant pas de candidat(e) titulaire de la fonction publique territoriale, il est donc nécessaire de créer un poste de contractuel(le).

M. le Maire lit la délibération-type correspondant à la création d'un emploi permanent dans une commune de moins de 1 000 habitants.

La date du début de contrat sera le 23 septembre 2020.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 10

Questions diverses

- Remerciements de Mme Lefebvre Ginette pour la composition florale de la commune suite au décès de son mari M. Jean Lefebvre (ancien employé communal).
- Information de M. le Maire concernant la sécurisation de la rue de Denain avec :
 - la pose de panneaux lumineux au niveau du passage piétons et de l'aubette pour sécuriser les collégiens prenant le bus scolaire
 - l'installation d'écluses décalées pour « casser » la vitesse des véhicules sur cette route départementale. Certains riverains ont émis quelques réserves quant à l'efficacité de ces écluses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35.